

Famille : RHIZOPHORACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Anopyxis klaineana

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

## DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun clair

Aubier : peu distinct

Grain : moyen

Fil : droit

Contrefil : absent

Notes : Bois brun clair à nuances roses ou ocres. Fil parfois ondulé.

## DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 60 à 100 cm

Épaisseur de l'aubier :

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : faible (doit être traité)

## PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,89	0,03
Dureté monnin* :	7,0	3,2
Coeff. de retrait volumique :	0,65 %	0,05 %
Retrait tangentiel total (RT) :	10,3 %	1,1 %
Retrait radial total (RR) :	6,2 %	0,4 %
Ratio RT/RR :	1,7	
Pt de saturation des fibres :	30 %	

Stabilité en service : moyennement stable

## PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	75 MPa	10 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	132 MPa	16 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	20290 MPa	2225 MPa

(\* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm<sup>2</sup>)

## DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 5 - non durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe D - durable

Imprégnabilité : classe 1 - imprégnable

Classe d'emploi : classe 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Sensible au bleuissement.

## NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

## SÉCHAGE

Vitesse de séchage : lente  
Risque de déformation : élevé  
Risque de cémentation : non  
Risque de gerces : élevé  
Risque de collapse : non

Table de séchage suggérée : 5

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
30	42	41	94
25	42	39	82
20	48	43	74
15	48	43	74

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

## SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal  
Denture pour le sciage : denture stellite  
Outils d'usinage : au carbure de tungstène  
Aptitude au déroulage : non recommandé ou sans intérêt  
Aptitude au tranchage : bonne  
Notes : Nécessite de la puissance.

## ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue, avant-trous nécessaires  
Collage : correct (intérieur seulement)

## CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement SATA (1996)  
Pour le « Marché général »  
Classements possibles avivés : choix I, choix II, choix III, choix IV  
Classements possibles coursons : choix I, choix II  
Classements possibles coursons de chevrons : choix I, choix II, choix III  
Pour les « Marchés particuliers »  
Classements possibles frises et planchettes : choix I, choix II, choix III  
Classements possibles chevrons : choix I, choix II, choix III

## RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)  
Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

## UTILISATIONS

Parquet (lourd ou industriel)  
Charpente lourde  
Menuiserie intérieure  
Articles tournés

Fond de véhicule ou de conteneur  
Menuiserie extérieure  
Lambris  
Placage tranché

## PRINCIPALES APPELLATIONS

---

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Cameroun	NOUDOUGOU	Congo	PAMIEL
Côte d'Ivoire	BODIOA	Gabon	EVAM
Ghana	KOKOTI	Nigeria	EKIAWA
Nigeria	OTUTU	République Centrafricaine	MOBOMA
République Démocratique du Congo	BOBENKUSU	Sierra Leone	KPOMUSI

